

**COMITÉ D'ENQUÊTE DU CONSEIL CANADIEN DE LA
MAGISTRATURE RELATIVEMENT À LA CONDUITE DE
L'HONORABLE MICHEL GIROUARD, J.C.S.**

**ORDONNANCE MODIFIÉE DU COMITÉ D'ENQUÊTE PRÉSCRIVANT LES DATES, LE LIEU ET LES
HEURES D'AUDIENCE**

ATTENDU QUE, lors de l'audience du 31 janvier 2017, il fut convenu des dates et heures pour poursuivre l'audience de l'enquête relativement à la conduite du juge Girouard;

ATTENDU QUE, le 31 janvier 2017, le Comité a ordonné que la suite de l'audience ait lieu à ces dates et heures;

ATTENDU QUE, le 3 février 2017, Me Gerald Tremblay, Ad.E., avocat du juge Girouard, a informé le Comité d'un empêchement majeur le rendant indisponible pour trois de ces dates, soit les 1, 2 et 3 mars 2017;

ATTENDU QUE le Comité estime que cet empêchement est justifié;

ATTENDU QU'il sera possible de rattraper ces trois dates en prolongeant chaque jour d'audience d'une heure;

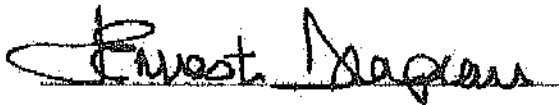
Le Comité d'enquête modifie son ordonnance du 31 janvier 2017 afin que la suite de l'audience sur la conduite du juge Michel Girouard ait lieu aux dates suivantes :

- Du 20 au 24 février 2017; et, si nécessaire,
- Du 8 au 12 mai 2017; et
- Du 15 au 19 mai 2017.

Le Comité modifie également les heures d'audiences qui seront de 9 heures à 12 heures et de 13h30 à 16 heures au Palais de Justice de Québec.

Et nous avons signé le 6 février 2017 :

Le Comité d'enquête



L'honorable J. Ernest Drapeau (président)

L'honorable Glenn D. Joyal

**COMITÉ D'ENQUÊTE DU CONSEIL CANADIEN DE LA
MAGISTRATURE RELATIVEMENT À LA CONDUITE DE
L'HONORABLE MICHEL GIROUARD, J.C.S.**

**ORDONNANCE MODIFIÉE DU COMITÉ D'ENQUÊTE PRESCRIVANT LES DATES, LE LIEU ET LES
HEURES D'AUDIENCE**

ATTENDU QUE, lors de l'audience du 31 janvier 2017, il fut convenu des dates et heures pour poursuivre l'audience de l'enquête relativement à la conduite du juge Girouard;

ATTENDU QUE, le 31 janvier 2017, le Comité a ordonné que la suite de l'audience ait lieu à ces dates et heures;

ATTENDU QUE, le 3 février 2017, Me Gérald Tremblay, Ad.E., avocat du juge Girouard, a informé le Comité d'un empêchement majeur le rendant indisponible pour trois de ces dates, soit les 1, 2 et 3 mars 2017;

ATTENDU QUE le Comité estime que cet empêchement est justifié;

ATTENDU QU'il sera possible de rattraper ces trois dates en prolongeant chaque jour d'audience d'une heure;

Le Comité d'enquête modifie son ordonnance du 31 janvier 2017 afin que la suite de l'audience sur la conduite du juge Michel Girouard ait lieu aux dates suivantes :

- Du 20 au 24 février 2017; et, si nécessaire,
- Du 8 au 12 mai 2017; et
- Du 15 au 19 mai 2017.

Le Comité modifie également les heures d'audiences qui seront de 9 heures à 12 heures et de 13h30 à 16 heures au Palais de Justice de Québec.

Et nous avons signé le 6 février 2017 :

Le Comité d'enquête

L'honorable J. Ernest Drapeau (président)



L'honorable Glenn D. Joyal

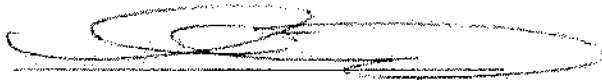
Marianne Rivoalen

L'honorable Marianne Rivoalen

Me Paule Veilleux

Me Bernard Synnott, Ad.E.

L'honorable Marianne Rivoalen

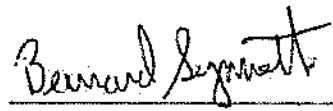


Me Paule Veilleux

Me Bernard Synnott, Ad.E.

L'honorable Marianne Rivoalen

Me Paule Veilleux



Me Bernard Synnott, Ad.E.